RCS : CHAMBERY
Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01465
Numéro SIREN : 789 954 203
Nom ou dénomination : J2M CONCEPT

Ce dépôt a été enregistré le 19/11/2021 sous le numéro de dépôt 15855

J2M CONCEPT
Société par actions simplifiée au capital de 557 700 euros
Siège social : 205 Route du Roc Rouge - 73200 MERCURY

789 954 203 RCS CHAMBERY

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

DOCUMENTS DEPOSES AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHAMBERY

1- Bilan, compte de résultat et annexe,

2- Affectation du résultat.

Documents certifiés conformes,

Le Président,
Joël REVET

DGFiP N° 2033-A 2021

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

* Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : J2M CONCEPT

Adresse de l'entreprise : 205 ROUTE DU ROC ROUGE 73200 MERCURY

Numéro SIRET * : 7 8 9 9 5 4 2 0 3 0 0 0 1 2

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 1 2 — Durée de l'exercice précédent * : 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122020 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122019 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028	4 972	030 4 422	550	590
	Immobilisations financières * (1)		040	1 213 130	042	1 213 130	1 213 130
	Total I (5)		044	1 218 102	048 4 422	1 213 680	1 213 720
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	5 400	070	5 400	5 400
		Autres * (3)	072	355	074	355	7 768
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	224 999	086	224 999	439 007
	Charges constatées d'avance *		092	9 211	094	9 211	5 297
	Total II		096	239 964	098	239 964	457 472
	Total général (I+II)		110	1 458 067	112 4 422	1 453 644	1 671 192

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	557 700	557 700
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	55 770	7 918
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	706 486	70 439
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	49 326	983 900
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	1 369 282	1 619 956
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	100	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	6 148	5 137
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 449)	172	78 114	46 099
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	84 362	51 236
	Total général (I + II + III)	180	1 453 644	1 671 192

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	4 949
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	19 700

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

(2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** — **DGFiP N° 2033-B 2021**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : J2M CONCEPT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Néant : *

			Exercice N clos le 31 12 2020	Exercice N-1 clos le 31 12 2019
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		
	Production vendue : biens (dont export et livraisons intracommunautaires)	215		
	Production vendue : services *	217		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	218	398 969	348 600
	Production immobilisée *	222		
	Subventions d'exploitation reçues	224		
	Autres produits	226		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	230	9 164	9 055
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	232	408 133	357 655
	Variation de stock (marchandises) *	234		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)	236		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *	238		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier 17 334 - immobilier)	240		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 : 450)	242	49 391	39 538
	Rémunérations du personnel *	244	5 175	3 244
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	250	193 963	194 164
	Dotations aux amortissements *	252	75 958	75 478
	Dotations aux provisions	254	741	538
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)	262	33 211	1
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	264	358 439	312 962
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	270	49 695	44 693
	Produits exceptionnels (IV)	280	111	29 432
	Charges financières (V)	290	20 300	1 200 000
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	294		
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	300	4 249	279 445
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306	16 531	10 780
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)	310	49 326	983 900

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *									312	49 326	314
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles									316		
	Provisions non déductibles *									318		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)									322		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248					324	16 531	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249					330	10 881	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									251		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									998		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									999		
Déductions	Entreprise nouvelles (44 sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127				997
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138	342
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2									352	76 738	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)									356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :											360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2									370	76 738	372

Cegid Quadra

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : J2M CONCEPT

31/12/2020

Détail des réintégrations diverses		
Amortissements excédentaires (art.39-4 C.G.I.) et autres		9 395
TVS		1 486
PENALITES		
MV LT TP		
Total des réintégrations diverses	330	10 881

Détail des déductions diverses		
REP DEPRECIATION TITRE		
PLUS VALUE APPORT TITRE GALIBIER / CMGA		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(3) **IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES** — **DGFiP N° 2033-C 2021**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : J2M CONCEPT — Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 623	442		444		446	1 623	1 623
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462	4 386	464	4 386	466		
	Autres immobilisations corporelles	470	2 785	472	564	474		476	3 349	3 349
Immobilisations financières		480	1 213 130	482		484		486	1 213 130	1 213 130
TOTAL		490	1 217 539	492	4 949	494	4 386	496	1 218 102	1 218 102

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 623	532		534		536	1 623
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552	137	554	137	556	
	Autres immobilisations corporelles	560	2 195	562	604	564		566	2 799
TOTAL		570	3 818	572	741	574	137	576	4 422

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	AUDI A4 AVANT BUSI				
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1	4 386	137	4 249	19 700	15 451			
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578 4 386	580 137	582 4 249	584 19 700	586 15 451	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596 15 451	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Cegid Quadra

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : J2M CONCEPT

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982		Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Déficits reportables	984	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		Déficits de l'exercice	860	
			Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	79 794
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	3 365
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : J2M CONCEPT

31/12/2020

Détail des Autres Imputations		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 453 644.17 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 398 969.00 Euros et dégageant un bénéfice de 49 325.93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

A la date du 16 mars 2020, le gouvernement Français a édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19 en cours dans le monde. La volonté première de la direction de la société a été de préserver la santé de ses collaborateurs et des mesures ont été prises en ce sens.
L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les
résulats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels,
l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 623		
Matériel de transport			4 386
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 785		564
TOTAL	4 409		4 949
Autres participations	1 213 130		
TOTAL	1 213 130		
TOTAL GENERAL	1 217 539		4 949

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 623	1 623
Matériel de transport		4 386		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 349	3 349
TOTAL		4 386	4 972	4 972
Autres participations			1 213 130	1 213 130
TOTAL			1 213 130	1 213 130
TOTAL GENERAL		4 386	1 218 102	1 218 102

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 623			1 623
Matériel de transport		137	137	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 195	604		2 799
TOTAL	3 818	741	137	4 422
TOTAL GENERAL	3 818	741	137	4 422

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	137				
Matériel de bureau informatique mobilier	604				
TOTAL	741				
TOTAL GENERAL	741				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	5 400	5 400	
Taxe sur la valeur ajoutée	355	355	
Charges constatées d'avance	9 211	9 211	
TOTAL	14 965	14 965	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	100	100		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 148	6 148		
Personnel et comptes rattachés	43 627	43 627		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 979	13 979		
Impôts sur les bénéfices	5 750	5 750		
Taxe sur la valeur ajoutée	10 267	10 267		
Autres impôts taxes et assimilés	4 043	4 043		
Groupe et associés	449	449		
TOTAL	84 362	84 362		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	449			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	2. 0000	278 850			278 850

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	100
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 999
Dettes fiscales et sociales	47 759
Total	53 857

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 211
Total	9 211

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				87 093	87 093
Amortissements					
- dotations de l'exercice				1 181	1 181
Total				1 181	1 181
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				18 309	18 309
- exercice				14 822	14 822
Total				33 130	33 130
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				17 534	17 534
- entre 1 et 5 ans				33 195	33 195
Total				50 729	50 729

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société **A. Renseignements détaillés**	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SAS CMGA	3 071 137		25. 04					297 580	432 022		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

Le 19/04/2021
REVET JOEL Président

J2M CONCEPT
Société par actions simplifiée au capital de 557 700 euros
Siège social : 205 Route du Roc Rouge - 73200 MERCURY

789 954 203 RCS CHAMBERY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2021

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à **49.325,93 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 49.325,93 euros
Attribué en totalité au compte "Report à nouveau" qui s'élève ainsi à 49.325,93 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017 :
15.000 euros, soit 0,05 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 15.000 euros.

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018 :
50.000,00 euros, soit 0,18 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50.000,00 euros

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019 :
300.000,00 euros, soit 1,08 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 300.000,00 euros

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CERTIFIE CONFORME

Le Président
Joël REVET